



35^e COMPTOIR REGIONAL D'ECHALLENS

du 7 au 11 novembre 2012

DELAI D'INSCRIPTION : 29 FEVRIER 2012

www.comptoir-echallens.ch

BULLETIN D'INSCRIPTION

Attention ! Ne seront pris en considération que les bulletins dûment remplis

RAISON SOCIALE

Nom, prénom

Rue ou case postale

No postal Localité

Tél Fax

Courriel

RESPONSABLE

Nom, prénom

Tél Portable

GENRE D'ARTICLES EXPOSES

.....

.....

ASSURANCE INCENDIE (souscrite par le Comptoir)

Montant approximatif de la valeur du matériel et de la marchandise exposés.

fr.

PARTICULARITES STAND

Disposez-vous de votre propre structure autoportante pour le stand (châssis fixe) ? oui non

Avez vous besoin d'un bandeau bois de 25 cm posé devant le haut du stand pour votre raison sociale ? oui non

ELECTRICITE

Chaque stand est équipé d'une prise électrique de 230 V (max. 500 watts) exclusivement pour l'éclairage. La mise en service de cette prise électrique est prévue au plus tard le lundi avant l'ouverture du Comptoir. L'alimentation sera maintenue **uniquement pendant les heures d'ouverture du Comptoir.**

➔ **Attention** : Toute consommation supplémentaire, contrôlée lors du Comptoir, non inscrite sur le bulletin d'inscription ou occasionnant des dégâts au matériel sera facturée après le Comptoir.

STAND profondeur uniquement 3.00 m ou 4.00 m

Largeur m **Profondeur** m

Total surface m²

Date :

TARIFS

Taxe non membre SICE : fr. 180.-- = Fr.

Stand ouvert 1 côté : m x fr. 81.-- = Fr.

Stand ouvert 2 côtés : m x fr. 88.-- = Fr.
selon disponibilité (minimum 18 m²)

Stand ouvert 3 côtés : m x fr. 91.-- = Fr.
selon disponibilité (minimum 18 m²)

Prise 230 V (max. 2'300 watts) fr. 200.- la prise = Fr.

Prise 230 V 24h/24h (frigo) fr. 150.- la prise = Fr.

Prise 400 V, 16A fr. 300.- la prise = Fr.

Eau : raccordement par vos soins

Conduite d'amenée d'eau froide : fr. 500.- = Fr.

Conduite d'écoulement : fr. 200.- = Fr.

Parc exposant 1 place à fr. 100.- = Fr.

Taxe de base = Fr. 600.—
[sécurité + prise 230 V (max. 500 watts) + 100 bons d'entrée]

Total sans TVA Fr.

TVA (8%) Fr.

TOTAL TVA INCLUSE Fr.

=====

➔ **Attention** : Le macaron « parc exposant » est obligatoire pour la livraison de marchandises.

En raison des places limitées, les macarons sont attribués dans l'ordre d'arrivée des inscriptions.

➔ **Attention** : L'évacuation des déchets est faite par l'exposant, **sous peine de sanction financière**

L'exposant s'engage à participer au Comptoir d'Echallens en se conformant au règlement de fonctionnement qui fait partie intégrante du présent contrat par une signature obligatoire du bulletin d'inscription.

Signature :